

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de Beaune-sur-Arzon

se réunira, en séance ordinaire

le 21 mai 2024

à 19 heures 15

Objet de la réunion

Approbation PV dernier conseil

Délibération maintien nombre poste adjoints

Délibération attribution poste 1er adjoint pour nouvel élu

Délibération pour élection de l'adjoint

Election 1er adjoint

Projet délibération ratio d'avancement

Planning Elections Européenne 9 juin 2024

Questions diverses

Fait à Beaune-sur-Arzon

Le 14 mai 2024

Le Maire